

**Infirmiers
Diplômés d'Etat
Libéraux**

**La NGAP pratique :
cotations complexes
et évolutives**

- Formation sur 1,5 jour, pratique et non théorique.
- Formation centrée sur vos problématiques de terrain.
- Vous êtes acteur(trice) de la formation par l'apport de vos cas concrets de cotation.
- Fiche pratique d'aide à la cotation.

Objectifs de la formation :

- **Comprendre la nomenclature et les nouveaux actes.**
- **Connaître les actes relatifs à la COVID-19.**
- **S'entraîner à coter.**

ESPACE SENTEIN 
Organisme de Formation
Santé - Social

FORMATION INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ETAT LIBÉRAUX
La NGAP pratique : Cotations complexes et évolutives

Programme de formation

Version 1 • 050221

Public concerné

IDEL ou professionnel de la facturation infirmière.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- comprendre les dispositions générales de la nomenclature pour mettre en adéquation sa cotation aux soins du patient,
- Prendre en compte les mesures dérogatoires mises en place pendant la crise COVID-19 pour assurer la continuité des soins,
- S'entraîner à coter afin d'éviter les erreurs de facturation.

Durée de l'action

1,5 jour (10,5 heures).

Dates de formation

Les dates de formation sont disponibles à cette adresse internet :

<https://www.espace-sentein.fr/formation-sante/formation-hors-dpc-pour-les-idel/la-ngap-pratique-cotations-complexes-et-evolutives>

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements.

Adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siret 331 964 411 00036 - APE 8559A



Modalités d'organisation

- **Rythme** : en continu en discontinu
- **Modalités d'apprentissage** : en présentiel en téléprésentiel en simultané
- **Type d'action** : Évaluation des pratiques Formation continue Gestion des risques
- **Mode d'exercice** : Libéraux Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)
- **Méthode HAS** : Formation continue
- **Nombre de stagiaires** : de 15 à 20 stagiaires
- **Accessibilité** : Accueil possible des personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le Référent Handicap au 04 67 63 11 11.
- **Horaires** : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h20 / 13h30 - 17h20

Déroulé de la formation

Ce déroulé de formation inclut les nouveaux articles de l'avenant n°6.

■ **Étape 1 (7h) : en classe virtuelle avec le formateur**

- Rappel des principaux articles des dispositions générales de la nomenclature : calcul des frais de déplacements, application des majorations de nuit, de dimanche, MCI
- **Chapitre 1** :
 - Les soins de pratique courante (Articles de 1 à 10 avec les nouveaux actes) avec focus sur :
 - La vaccination antigrippale,
 - Les pansements courants
 - Les pansements lourds et complexes
 - La DSI (article 11) et le BSI (article 12) : principes de prescription, réalisation, facturation. Dérogations aux principes de l'article 11B et actes cumulables
- **Chapitre 2** :
 - Les cotations exceptionnelles COVID 19
 - Les soins spécialisés (articles 1 à 5) avec focus sur les perfusions (prescriptions complexes, facturation)
 - Les soins aux patients insulino-traités (article 5 bis) avec focus sur les possibilités de cumul
 - Le PRADO cardio/bpco (article 5 ter)
 - La dialyse (article 6)
 - Les soins postopératoires à domicile selon protocole (Article 7)

■ **Étape 2 : exercices de cotation**

Travail personnel à réaliser avant l'étape 3.

■ **Étape 3 (3h30) : en classe virtuelle avec le formateur**

Correction collective des exercices de cotation et questions/réponses avec l'intervenant.

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des stagiaires, organisée en début d'action permet une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque stagiaire, d'exprimer ses attentes,
- Une présentation, par le formateur, des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux,
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques où chaque stagiaire peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement,
- Une présentation visuelle reprenant les points essentiels de la formation vidéo-projetée afin de permettre au stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation,
- Un livret pédagogique illustré (60 pages env.) composé d'apports conceptuels et de textes de référence remis à chaque stagiaire au démarrage de l'action de formation afin de permettre au stagiaire d'accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action.

2 - Moyens techniques

- Une salle de formation virtuelle est mise à la disposition du stagiaire et accessible via l'outil de visioconférence Zoom.
- Une convocation par email, comprenant le(s) lien(s) Zoom pour accéder à la salle de formation, est envoyée au stagiaire.
- Matériel nécessaire :
 - ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un micro-casque) et, de préférence, équipé d'une caméra.
 - connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

3 - Moyens d'encadrement

• RESPONSABLE DU PROGRAMME :

Sophie BISEUIL, *Directrice de la formation et du conseil d'Espace Sentein.*

Titre ou diplôme : Assesseur EFQM ; Certificat des Hautes Études Européennes en Économie, DESS en administration des entreprises.

• INTERVENANTS (SELON LE LIEU) :

Lucienne CLAUSTRÉS, *Infirmière libérale, Formatrice, Administratrice URPS PACA, Intervenante dans des colloques et des congrès dont le congrès SFAP sur "Les soins palliatifs au domicile", Auteure de "L'infirmière et l'exercice libéral, Missions, droits et devoirs", Formatrice agréée PNNS - Plan National Nutrition Santé.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmière, D.I.U. Prise en charge de la douleur, D.U. Plaies et cicatrisation, Formation en Éducation Thérapeutique du Patient, Formation de Formateur, Attestation de chimiothérapie à domicile.

Champ d'expertise : NGAP, douleurs et soins palliatifs, personnes atteintes de maladies neuro-régénératrices, plaies et cicatrisation, cancer, législation.

Amélie HERNU, *Infirmière libérale, Formatrice.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmière, Formations sur Soins infirmiers et surveillance d'un patient sous anticoagulant, Utilisation des cathéters veineux centraux et Picline, Plaies et cicatrisation, Dialyse péritonéale, Nomenclature des actes infirmiers, Cycle de perfectionnement infirmière des Urgences

Champs d'expertise : NGAP, plaies et cicatrisation, gestion d'une chambre implantable et d'un picc-line à domicile, Insuffisance cardiaque et BPCO, diabète.

Jean MOINARD, *Infirmier libéral, Formateur.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmier, Diplôme de sophrologue relaxologue ,niveau 1, DU Diabétologie paramédicale, DU Soins d'Accompagnement des Personnes Âgées.

Champ d'expertise : NGAP, Prise en charge des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, accident vasculaire cérébral, plaies et cicatrisation, coordination et dossier de soins, pathologies cardiovasculaires, prise en charge du pied diabétique, prise en charge du patient BPCO-Cardio, sclérose en plaque, les conduites addictives, les infections associées aux soins.

Cédric SALGADO, *Infirmier libéral, Educateur thérapeutique, Formateur.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'Infirmier des Armées. Formations en musicothérapie, plaies et cicatrisations, TENS, PRADO, Plaies et cicatrisations / Nomenclature / Diabétologie et suivi, Soins palliatifs / L'infirmier face aux troubles psychiatriques/insuffisance cardiaque et BPCO/BSI, Entretien Motivationnel.

Champ d'expertise : NGAP, bilan de soins infirmiers, plaies et cicatrisation, diabète, Insuffisance cardiaque et BPCO.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Avec le relevé des heures de connexion, elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des temps de connexion et communiquée au stagiaire.
- Un compte rendu est rédigé par l'intervenant de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

Évaluation des connaissances et compétences :

- Avant le début de l'action, une évaluation des connaissances sous forme de QCM initial (pré-test) est proposée, en ligne, aux stagiaires et porte sur leurs savoirs et savoir-faire infirmiers relatifs à l'action de formation. Seul le formateur a accès aux résultats qu'il peut analyser pour adapter son intervention aux stagiaires.
- À la fin de l'action de formation, le QCM initial est redistribué aux stagiaires (post-test) de manière à évaluer les acquis et le bénéfice de la formation et à mesurer la progression des participants.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires :

- Un questionnaire d'évaluation à chaud rempli par les stagiaires à la fin de l'action de formation lequel fait référence au contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus...), à la pédagogie (méthodes pédagogiques), à l'animation (expertise de l'intervenant, dynamique), à la logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...) et à la mise en œuvre réalisée. Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid rempli, en ligne, par les stagiaires trois mois après l'action de formation. Son objectif est d'identifier les effets de la formation et de vérifier que les acquis ont pu être mis en œuvre.

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation.

Coût de la formation

380 €.

Indicateurs de résultats

(calculés sur les années 2016 à 2020)

- Nombre de stagiaires formés : **2 812**.
- Taux de satisfaction : ★★★★★

Mise à jour : 04/02/21